

142e session du Synode
DE L'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL
Mercredi 4 décembre 2002 à Neuchâtel, Salle du Faubourg
(Fbg de l'Hôpital 65 / Service cantonal des automobiles)

ORDRE DU JOUR

Dès 7h.15 *Café et croissants*

08 h.00 *Culte*

08 h.45 *Début de la session - Accueil et ouverture de la session*

1. Validations d'élections complémentaires de députés et de suppléants
2. Elections complémentaires : (event. annexe sera remise en session)
 - a) Bureau du Synode (1 secrétaire laïc, 1 assesseur ministre)
 - b) Commission d'éducation chrétienne (4 membres peuvent encore en faire partie dont le représentant de la Faculté de théologie)
 - c) Commission service et témoignage chrétiens (1 membre)
 - d) Délégation neuchâteloise au Synode missionnaire (1 membre et 1 suppléant)
 - e) Commission d'examen de la gestion (1 membre ministre)
 - f) Commission des nominations (1 délégué du Conseil régional de Boudry-Ouest, du Locle, de La Chaux-de-Fonds, 1 des institutions, ministères spécialisés et communautés)
3. Rapport de la Commission de consécration pastorale et diaconale
4. Rapport du Conseil synodal concernant la compensation de l'érosion des salaires des employés de l'EREN en regard des salaires du secteur public (Annexe 1)
5. Rapport du Conseil synodal concernant les indemnités et décharges des conseillers synodaux (Annexe 2)
6. Budget 2003 (Annexes 3a et 3b)
 - rapport du Conseil synodal
 - commentaires de la Commission d'examen de la gestion
 - budget 2003
5. Rapport du Conseil synodal concernant l'adaptation du Règlement général, liée au processus EREN 2003
 - changements réglementaires (à l'exception des articles 134 à 134i déjà adoptés), comprenant les articles concernant le centre cantonal "Théologie et Formation" et le Tableau des paroisses et ministères spécialisés (Annexe 4a)
 - les statuts-types des paroisses (Annexe 4b)

14h. Reprise des débats

7. Information au sujet du calendrier suite à l'Assemblée générale de l'Eglise
8. Rapport du Conseil synodal concernant la consécration (Annexe 5)
9. Situation financière des oeuvres de mission et d'entraide (Annexe 6 sera remise en session)
10. Propositions et motions éventuelles des Conseils régionaux, des paroisses ou des députés (Annexe ...)

17 h. Fin de la session

La présente tient lieu de convocation des députés

Les députés s'installeront aux places qui leur sont réservées, A L'AVANT DE LA SALLE, afin de faciliter le comptage des voix.

Durant toute la session, aura lieu une permanence de prière sous la forme d'un réseau de personnes priant en divers lieux et coordonnée par la Communauté Effata.

Neuchâtel, le 6 novembre 2002

H:\A1 Synode\SESSIONS\142e_dec02\142ème_OJ.doc

Le Conseil synodal

Au verso les invités à cette session et les Renseignements pratiques

./..